



Rapport annuel 2017

Sommaire

Partie 1	Procès-verbal de la 16^e session du Parlement du 25 novembre 2017 à la Maison du Sport, à Ittigen	2
Partie 2	Rapport annuel	
2.1	Président central	6
2.2	Directeur	6
2.3	Commission de championnat indoor (CCHI)	8
2.4	Commission de championnat beach (CCHB)	10
2.5	Commission fédérale d'arbitrage (CFA)	12
2.6	Commission de la relève indoor (CRI)	16
2.7	Commission de la relève beach (CRB)	16
2.8	Commission des entraîneurs Swiss Volley & Groupe spécialisé J + S Volleyball	17
Partie 3	Rapport annuel	
3.1	Annexe au rapport annuel 2017 – Finances	18
3.2	Rapport de la commission de gestion de Swiss Volley	33
Partie 4	Annexe des statistiques	
4.1	Licences/Clubs dès 1969	34
4.2	Développement du nombre des licences	35
4.3	Sortes de licences par région/Distribution des votes	36
4.4	Licences par région et sexe/Sortes de licences	37
4.5	Répartition des classes d'âge	38

1. Procès-verbal de la 15^e session du Parlement du 26 novembre 2016 à la Maison du Sport, à Ittigen

Le présent procès-verbal ne contient que les argumentations et les décisions déterminantes. Un enregistrement de la session du Parlement (MP3) ainsi que les différentes présentations peuvent être obtenus auprès du bureau de Swiss Volley

1. Accueil

Le présidente Nora Willi déclare la session ouverte à 10h00 dans la salle de séance de la Maison du sport à Ittigen et salue les personnes invitées présentes (voir liste) ainsi que les représentant-e-s du Parlement.

Outre le Comité central et le bureau, Nora Willi salue également les personnes suivantes:

Anne-Sylvie Monnet, membre du Conseil exécutif de Swiss Olympic et directrice Volleyball Swiss Volley;

Hansjörg Dürst, président de l'instance de recours;

Heinz Tschumi, président de la commission fédérale d'arbitrage;

Anouk Vergé-Dépré, Nadine Zumkehr et

Florian Breer et Yves Haussener, auxquels il sera rendu un hommage spécial.

Le représentant de l'OFSPPO s'est excusé.

Les personnes présentes observent une minute de silence en hommage aux membres défunts de Swiss Volley.

Les représentants du Parlement du volleyball ont été convoqués à la 16^e session parlementaire de Swiss Volley le 24 octobre 2017, conformément au règlement. La 16^e session parlementaire a donc le droit de délibérer et de statuer selon les statuts.

Aucun souhait de modification de la liste des points à l'ordre du jour n'a été formulé.

2. Informations de Swiss Volley

Discours de Nora Willi

Nora Willi donne des informations sur la Stratégie 2024. Elle expose les visions et les objectifs de la fédération et explique que les visions ont été concrétisées dans la stratégie. Nora Willi présente la vidéo Stratégie 2024 au Parlement. Elle informe qu'un nouveau collaborateur a été engagé au bureau en la personne de Luca Balduzzi et que ce dernier s'occupera du développement des clubs et des associations régionales. Nora Willi évoque le projet d'une House of Volleyball. Par ailleurs, elle loue la structure d'événement du beach volley suisse avec le Coop Beachtour et les événements internationaux tels que celui de Gstaad. Dans l'optique de générer davantage de recettes de sponsoring, Swiss Volley a engagé Giuseppe Napoletano, un collaborateur expérimenté dans le domaine du marketing et de la vente. La stratégie peut être téléchargée sur le site Internet de Swiss Volley en français, en allemand et en italien.





Christian Marbach, président de la Swiss Volley League, évoque la professionnalisation du volleyball dans la Stratégie 2024 et demande si le Comité central s'est déjà penché concrètement sur la question. Nora Willi explique que ce thème a d'abord été discuté au bureau et avec les responsables de la relève parce qu'il s'agit d'objectifs opérationnels. Dans le domaine de la Swiss Volley League des objectifs ont été fixés. A ce sujet, les mesures corrélatives ont été élaborés à ce sujet.

Stav Jacobi, représentant de la Conférence de LNA, demande pourquoi le Snow Volleyball ne fait pas partie de la nouvelle stratégie.

Nora Willi: Swiss Volley est d'avis que le Snow Volleyball dispose d'un potentiel limité. Et étant donné que les moyens de Swiss Volley sont également limités, ils sont investis dans d'autres projets. Werner Augsburger abordera ce sujet plus en détail dans la prochaine partie.

Stefan Grieder, membre de la Conférence des arbitres, voit la situation actuelle du volleyball d'un mauvais œil et cite plusieurs exemples. Il se demande comment les objectifs fixés peuvent être atteints. Nora Willi répond que le processus de stratégie a duré très longtemps et que la stratégie porte sur le long terme. Il faut du temps pour atteindre les objectifs. Des structures doivent être mises en place pour y parvenir.

Discours de Werner Augsburger

Il répond aux questions qui viennent d'être posées et expose son point de vue.

Il remercie toutes les personnes qui sont déjà membres de Swiss Volley Friends. Il exprime également sa reconnaissance vis-à-vis du bureau, du Comité central et de toutes les commissions pour leur travail fourni.

Snow Volleyball: la FIVB veut faire du Snow Volleyball une discipline olympique. Swiss Volley doit donc se pencher sur le sujet, étant donné que la FIVB et la CEV exercent une certaine pression. Dans un premier temps, une discussion aura lieu au niveau du Comité central. Swiss Volley a contacté plusieurs domaines skiables pour savoir s'ils étaient intéressés par l'orga-

nisation de tournois internationaux. Mais cela n'est pas le cas, le problème étant que les domaines skiables doivent déboursier eux-mêmes quelque 80'000 à 100'000 francs.

Sitting Volleyball: une intégration dans notre fédération sera examinée en 2018.

Indoor: Werner Augsburger évoque la réglementation JFL. Le contrat sur les top scorers conclu avec la Mobilière a pu être prolongé jusqu'en 2021. En outre, un contrat de cinq ans a été négocié avec la SRG SSR. À ce sujet, Swiss Volley recommande clairement de rejeter l'initiative «No Billag». Werner Augsburger explique par ailleurs que la restructuration prévue de la LNB aura des répercussions sur la 1^{re} ligue. Il annonce également la nouvelle date du Montreux Volley Masters qui en 2018 se déroulera en même temps que le CHS de beach volley à Berne. En outre, Werner Augsburger évoque le Final Four de la relève, Kids Volley et School Volley.

Beach volley: Werner Augsburger loue l'exceptionnel Tour national, le Coop Beachtour et le JBT, et explique que Coop ne sera peut-être plus partenaire du JBT après 2018. Il espère que les régions qui n'ont encore jamais organisé de tournois de beach volley le feront à l'avenir. Werner Augsburger parle en outre d'un possible CHM de beach volley 2021 à Gstaad et d'un possible tournoi du World Tour 3* à Lucerne.

3. Élection des scrutateurs

Les scrutateurs suivants sont élus à l'unanimité:

Stephan Grieder
Georges Schneider

4. Détermination et communication de la répartition des voix

Nombre de voix le plus élevé possible	62
Total des représentants présents du Parlement	53
Majorité des 2/3	36
Majorité simple	27

Nora Willi précise que la majorité des 2/3 est applicable pour la modification des statuts.

5. Fixation du montant des cotisations des membres

Nora Willi explique pourquoi deux nouvelles catégories ont été introduites (licence d'entraîneur étranger national / licence d'entraîneur étranger régional).

Silvia Müller, membre du Beach Council régional, ne voit pas les contributions de la Beach Easy League sur la liste.

Nora Willi explique qu'elles ont été oubliées, mais qu'il n'y a pas eu de changements. Elle présente ses excuses et remercie Silvia Müller pour sa remarque.

Barbara Volpe, présidente de Swiss Volley Région Tessin, souhaite une explication en italien concernant la nouvelle licence d'entraîneur.

Werner Augsburger explique en italien que le nouveau type de licence ne concerne que les entraîneurs étrangers.

Le montant des cotisations des membres pour la saison 2017/2018 est approuvé à l'unanimité.

6. Approbation du budget

Martin Deubelbeiss, chef Finances & Administration au sein du bureau, présente le budget 2018.

Il commente les diapositives concernant l'évolution du nombre de licences, les fonds propres et les comptes de résultats globaux 2018, qui présentent un résultat équilibré malgré un léger déficit de 10'000 francs.

Le budget présente des recettes de 6'934'935 francs et des charges de 6'944'935 francs.

Martin Deubelbeiss explique à l'aide de sa présentation le développement des recettes et des différentes positions de charges.

Martin Deubelbeiss explique où en est le projet Volley IT 2.0.

Kari Baur, Swiss Volley Région Neuchâtel, craint que les coûts du projet Volley IT 2.0 soient trop élevés et estime que d'autres économies peuvent être réalisées.

Martin Deubelbeiss explique qu'un organe indépendant accompagne et surveille déjà ce projet et que les coûts correspondent aux prestations fournies.

Le budget 2018 est approuvé à l'unanimité.

7. Statuts/règlements (modification des statuts)

Modifications matérielles:

Art. 3 Affiliation de Swiss Volley

partiellement nouveau:

² Swiss Volley s'engage à respecter et appliquer la constitution, les règlements, les règles officielles, ainsi que les décisions de la FIVB, de la CEV et de la Swiss Olympic Association.

³ Les présents statuts reflètent les dispositions de la constitution et des règlements de la FIVB et de la CEV, lesquelles font partie intégrante des présents statuts. En cas de divergence, la constitution et les règlements de la FIVB et de la CEV s'appliquent.

Art. 11 Droits et obligations

partiellement nouveau:

¹ Les statuts, règlements et décisions de Swiss Volley revêtent un caractère obligatoire pour tous les membres et toutes autres personnes soumises aux statuts.

nouveau:

² Ces derniers s'engagent en particulier à respecter et à appliquer la constitution et les règlements de la FIVB et de la CEV, ainsi que leurs procédures d'arbitrage.

Art. 17 Sessions du Parlement du volleyball

partiellement nouveau:

¹ La session parlementaire ordinaire a lieu vers la fin de l'année civile. Elle doit être annoncée aux membres par le Comité central au moins 90 jours à l'avance au travers de l'organe officiel de Swiss Volley. L'ordre du jour, les rapports annuels, les comptes, le budget, les candidatures au CC et les éventuelles propositions doivent être notifiés à tous les représentants au plus tard 30 jours avant la session.

Stav Jacobi, représentant de la Conférence de LNA, demande s'il est vraiment nécessaire d'imposer un délai pour le dépôt d'une candidature. Il estime que dans des situations exceptionnelles, on devrait pouvoir soumettre des demandes au dernier moment. Balz Stükelberger explique que le délai est sensé et nécessaire, afin que les délégués puissent se pencher de manière approfondie et à l'avance sur les candidatures. Si une place devait devenir vacante durant ce délai de 30 jours avant le Parlement, l'élection devrait être reportée à l'année suivante. Dans ce cas, l'élection pourrait exceptionnellement être annoncée par écrit au dernier moment aux délégués. Lors du Parlement, tous les délégués devraient être d'accord d'ajouter cette élection à l'ordre du jour.

Ces modifications sont approuvées par 54 voix à l'unanimité.

8. Demandes

Aucune demande n'a été faite.

9. Elections

9.1 Président central

Élection de l'organe de révision: le CC souhaite que la société fiduciaire T + R soit réélue pour deux années supplémentaires. La réélection de la société T + R est approuvée à l'unanimité.

10. Honneurs

Nora Willi félicite Yves Haussener et Florian Breer ainsi que leur entraîneur Erwin Sebestyen (excusé) pour leur médaille d'argent au CHE M20. Bernard Hominal remet un cadeau à Breer / Haussener.

L'équipe de Volero Zürich est félicitée pour sa médaille de bronze aux CHM des clubs 2017. Bernard Hominal remet un cadeau.

Nora Willi prend congé des deux présidents régionaux Lisa Giezendanner (Bâle) et Vincent Brêchet

(Jura-Seeland, excusé). Bernard Hominal leur remet un cadeau.

11. Divers

Les mutations des clubs sont mentionnées en annexe. La prochaine session du Parlement aura lieu le 24 novembre 2018 à la Maison du Sport à Ittigen.

Werner Augsburg remercie le duo d'interprètes Rita Grobberio et Monika Korba.

Nora Willi remercie tous les participants pour leur présence et leur grand soutien et les invite au repas de midi.

La 16^e session du Parlement du volleyball se termine à 12h00.

Berne, le 25 novembre 2017

Swiss Volley

Pour le procès-verbal

Le président



Martin Deubelbeiss



Nora Willi



2. Rapport annuel

2.1 Président central / 2.2 Directeur

En novembre 2017, lors de son 16^e Parlement, Swiss Volley a présenté et adopté la Stratégie 2024 après de nombreuses discussions intensives et l'élaboration d'un éventail de stratégies. La stratégie que nous avons publiée sur notre site dans les trois langues nationales montre ce que nous souhaitons réaliser en tant que fédération et comment nous entendons développer encore davantage le volleyball indoor et le beach volley. Swiss Volley considère officiellement comme un pont entre le sport de masse et le sport d'élite, entre le volleyball indoor et le beach volley, entre les 15 régions et enfin entre les quelque 500 clubs.

Volleyball indoor

Un travail conséquent a été réalisé pour la mise en œuvre de concepts de la relève dans les régions. Dans le domaine de la formation, en particulier, les entraîneurs disposent désormais de toute une variété d'outils numériques et papier. Par ailleurs, le projet School Volley a connu une participation bien plus réjouissante qu'en 2016.

Dans le domaine Kids Volley, 32 journées de jeu régionales ont été organisées dans 11 régions en 2017, ainsi que 3 journées nationales. L'ensemble des quinze associations régionales comptent des clubs qui ont intégré Kids Volley. Au total, 226 équipes ont participé aux journées régionales ou nationales. Au niveau de l'équipe nationale, 2017 a été une année faste puisque pour la première fois, Swiss Volley a pu inscrire six formations à des compétitions offi-

cielles de la CEV. Au début janvier déjà, deux équipes nationales cadets étaient en train de disputer le 2^e tour des qualifications du CHE M18/M19: les filles 2000+ évoluaient en Bulgarie et les garçons 1999+ en France. Malheureusement, aucune de ces formations n'est parvenue à se qualifier pour la phase finale du CHE. En été, ces deux mêmes équipes ont participé au WEVZA Volleyball Championship M18/M19. Deux autres équipes nationales cadets, les filles 2002+ et les garçons 2001+, ont participé aux deux camps 3T de Swiss Olympic en mai et en septembre, initiant ainsi leur préparation aux tournois WEVZA M16/M17 de décembre ainsi qu'aux qualifications pour le CHE M17/M18, qui se déroulaient début janvier 2018.

En 2017, l'équipe nationale féminine élite a traversé deux blocs d'activité: en mai-juin, elle s'est concentrée sur les qualifications pour le CHM et sur le Montreux Volley Masters. Du 31 mai au 4 juin, l'équipe nationale suisse a disputé à Sofia le deuxième tour des qualifications pour le CHM, rencontrant son hôte bulgare ainsi que la Roumanie, le Monténégro, le Kosovo et la Turquie. Après deux nettes victoires contre le Monténégro et le Kosovo et trois défaites contre la Turquie (vainqueur du tournoi), la Bulgarie et la Roumanie, les Suissesses ont terminé le tournoi à la 4^e place et n'ont donc pas passé le stade des qualifications. Puis, du 19 au 30 août, l'équipe nationale féminine suisse a participé à l'Universiade de Taipei après quatre semaines de préparation en Italie. Classées 11^{es}, les Suissesses ont manqué de peu leur objectif (une place dans le top 10).

En 2017, l'équipe nationale hommes élite a également traversé deux blocs d'activité sous la direction du nouvel état-major national des entraîneurs, mené par le sélectionneur Mario Motta. Du 24 au 28 mai, l'équipe nationale suisse a disputé à Zagreb le tournoi de qualification pour le CHM, rencontrant son hôte croate ainsi que la Serbie, le Bélarus, le Danemark et la Norvège. La formation suisse a livré des performances remarquables avec trois victoires contre la Croatie, le Danemark et la Norvège, une défaite contre l'excellente équipe de Serbie (nettement victorieuse dans ce tournoi) et une petite défaite contre le Bélarus. Ainsi, l'équipe nationale suisse a terminé le tournoi à une admirable 3^e place, qui n'a pourtant pas suffi à la qualifier pour le CHM. Puis, du 19 au 30 août, l'équipe nationale masculine





suisse a participé à l'Universiade de Taipei après quatre semaines de préparation en Italie. Une équipe rajeunie est parvenue à compenser l'absence de plusieurs atouts majeurs et à atteindre son objectif (une place dans le top 10) en terminant à une très respectable 10^e place.

Beach volley

Cadre national de beach volley

Saison 2017

La première des quatre années que compte un cycle olympique est toujours une année «post-JO». Après le match de la paire Heidrich & Zumkehr, qui a permis à la télévision suisse d'enregistrer des taux d'audience record, Swiss Volley a dû se réajuster suite à plusieurs retraits, comme si souvent après des Jeux Olympiques. Après le temps fort de Rio2016, Nadine Zumkehr et Isabelle Forrer ont justement mis un terme à leur carrière. Les deux athlètes Joana Heidrich et Anouk Vergé-Dépré se sont mises ensemble pour constituer une nouvelle équipe de talent.

Hommes

Après une très courte pause en novembre, Markus Egger et l'équipe des entraîneurs lançaient déjà la préparation de la saison 2017. Tous les athlètes se sont clairement engagés envers Swiss Volley à servir pleinement leur statut de joueurs professionnels: ils doivent nettement se focaliser sur le sport d'élite jusqu'aux Jeux de Tokyo2020 au moins. Avec leur participation à la demi-finale du tournoi 3-Star aux Pays-Bas et leurs places dans le top 10 aux deux tournois 5-Star (à Fort Lauderdale, aux États-Unis, et à Gstaad, en Suisse), Marco Krattiger et Nico Beeler ont déjà montré qu'ils étaient capables de rivaliser avec l'élite mondiale. Il s'agit maintenant pour eux de montrer une forte constance dans les performances de très haut niveau.

Dans le domaine de l'encadrement offert en psychologie du sport, nous avons pu lancer avec l'OFSPPO un projet destiné à aider nos athlètes à fournir durablement des performances majeures.

Du côté de la relève, Florian Breer et Yves Haussener ont de nouveau fait parler d'eux en signant de très bons résultats. La paire a ainsi obtenu une belle 5e place dans le CHE M22 ainsi que la médaille d'argent dans le CHE M20.

Femmes

La nouvelle équipe formée par Joana Heidrich et Anouk Vergé-Dépré a très rapidement réalisé d'excellentes performances au plus haut niveau. Avec plusieurs résultats dans le top 5, le duo est déjà parvenu à se faire une place au sein de l'élite mondiale. Le fait qu'Anouk soit passée du bloc à la position défensive ne fait que rendre cette fulgurante évolution encore plus remarquable.

De leur côté, Tanja Hüberli et Nina Betschart ont vécu leur deuxième saison de collaboration déjà et fait montre d'un grand potentiel. Plusieurs résultats dans le top 10 et leur 3e place dans le tournoi 5-Star de Porec montrent qu'elles font elles aussi partie de l'élite mondiale. Une réalité que souligne leur position au classement mondial, où elles occupent les rangs 12 et 13.

Collaboration avec l'armée suisse

Les fantastiques conditions d'entraînement qui règnent à Macolin sont un facteur supplémentaire permettant à nos athlètes de se concentrer à 100% sur le sport et sur leur carrière. Après l'école de recrues, les diplômés de sport peuvent utiliser jusqu'à 130 jours de service par an pour des camps d'entraînement et des tournois.

Compétitions dans les ligues nationales de Swiss Volley

La Conférence Swiss Volley League a fait ses preuves en tant que vecteur d'échanges entre les clubs, mais aussi d'échanges avec la fédération. En plus de la conférence elle-même, un comité a été mis sur pied (composé de quatre représentants des clubs et d'Alessandro Raffaelli) afin de permettre de structurer de nombreuses affaires et de préparer efficacement une meilleure collaboration entre la fédération et les clubs. Nous en profitons pour remercier une fois encore tous les clubs qui participent aux compétitions internationales des clubs de la CEV grâce à l'engagement marqué de leurs bénévoles. Nous saluons aussi la médaille de bronze de Volero Zürich dans le Championnat du monde des clubs de la FIVB. En 2017, le Comité central a adopté le nouveau modèle de LNB. Une réduction globale de la LNB devrait rendre celle-ci plus compétitive, à partir de 2020, autour des promotions en LNA. En 2017, Swiss Volley est parvenue à conclure avec La Mobilière le contrat

portant sur son engagement pour les top scorers et son sponsoring de la Coupe en tant que nouveau partenaire principal. En outre, le projet web live de la SRG SSR a pu être prolongé pour cinq ans. Nous remercions ici tout particulièrement La Mobilière pour son grand engagement en faveur du volleyball indoor.

Finances

Sur le plan financier, l'exercice 2017 s'est déroulé sans grande surprise. Les principaux écarts par rapport au budget étaient attendus. Ils sont notamment dus à l'augmentation des cotisations à Swiss Olympic et des contreparties accordées aux sponsors. Grâce à plusieurs flux positifs, le résultat final est excédentaire. L'excédent a été intégralement attribué au capital propre. Au rang des évolutions positives, il faut incontestablement souligner, en plus de la bonne marche du projet Volley IT 2.0, le changement sans accroc du matériel informatique au secrétariat.

Membres

L'augmentation du nombre de membres, avec près de 42 000 licenciés suite à la demande de 3700 licences supplémentaires, tient principalement à la possibilité de prendre une «licence de marqueur» (+2400) et à l'existence de l'Easy League en volleyball (+680), mais aussi – de façon très réjouissante – à la prise de licences en volleyball (+620).

- Le nombre de licenciés dans le beach volley a augmenté de 2,9% par rapport à l'année précédente.
- Easy League mise à part, le nombre de licenciés dans le beach volley a connu une hausse de 2,1% par rapport à l'année précédente.

Toutefois, pour la suite du développement du volleyball suisse, c'est en fin de compte le travail dans les régions et dans les clubs qui est décisif. En adoptant la Stratégie 2024, Swiss Volley a mis en route un vaste engagement en faveur du sport de masse, qui devrait profiter aux clubs et aux associations régionales. Il couvre des thématiques comme le soutien aux fédérations, le bénévolat, la reconnaissance et l'instauration de programmes pour la formation de plus d'entraîneurs en faveur des ligues régionales.

Personnel

Lara Risch a succédé à Béatrice Brühlhart en tant que cheffe de projet pour les compétitions. De plus, nous avons pu revitaliser le domaine marketing/communication/commercialisation avec l'engagement de Giuseppe Napoletano (marketing et commercialisation) et du stagiaire Niklaus Hagenbuch. Luca Balduzzi a repris les importants projets de sport de masse mentionnés ci-dessus. Par ailleurs, nous avons engagé Silvan Zindel et Harald Gloor pour la nouvelle année

et l'intégration de la responsabilité de la formation J+S. Silvan et Harald vont accorder plus d'attention aux thématiques de J+S et de la formation des entraîneurs dans le sport d'élite et le sport de masse. En opérant ces changements, Swiss Volley est parvenue à augmenter grandement son capital d'expérience pour assurer l'avenir et, partant, la mise en œuvre de la Stratégie 2024.

Nora Willi
Présidente Swiss Volley

Werner Augsburg
Directeur Swiss Volley

2.3 Commission de championnat indoor (CCHI)

Personnel

Au cours de l'année 2017, il n'y a eu aucun changement dans la composition de la commission.

Au 31 décembre 2017, la CCHI se composait comme suit:

- Alain Fischbacher (président)
- Liliane Hauser (vice-présidente)
- Hans Kurmann
- Hedy Hauser
- Benoit Gogniat
- Aurèle Muller

Dans le domaine administratif, pour les affaires quotidiennes ainsi que lors des séances, la CCHI a été comme ces dernières années assistée de manière compétente et engagée par deux membres du bureau, Alessandro Raffaelli et Joël Nydegger.

La commission est composée de manière homogène et tient compte aussi bien des aspects régionaux que des aspects spécifiques au sexe, professionnels et linguistiques, ainsi que du sport de masse et d'élite. La participation des Romands au sein de la commission est particulièrement réjouissante. En raison de plusieurs départs annoncés, des changements auront toutefois lieu prochainement au niveau du personnel. Mais la CCHI est persuadée de pouvoir poursuivre une collaboration fructueuse et efficace dans sa future composition.

Séances

Durant l'année sous revue, la CCHI s'est réunie six fois en soirée au bureau de Swiss Volley à Berne, soit une fois de moins que les années précédentes.

Décisions importantes

Outre les usuels retraits tardifs des ligues nationales et différents forfaits administratifs, il convient notamment de mentionner deux cas survenus durant l'année sous revue.

Au terme d'un match de la Coupe très disputé, le capitaine de l'équipe vaincue s'est plaint dans une interview radio réalisée immédiatement après le match que son équipe ait été largement désavantagée par les arbitres et qu'il s'agisse selon lui d'un cas de «triche». Sur sa page Facebook, le club concerné a par ailleurs écrit que l'impartialité des arbitres «laissait fortement à désirer». Considérant ces déclarations comme une violation de la Charte d'éthique de Swiss Volley, la CCHI a infligé une amende de 1600 francs au joueur concerné et une amende de 200 francs à son club, étant donné que les médias (sociaux) ne sont pas une zone de non-droit et que les dispositions de la Charte d'éthique s'y appliquent également.

Le deuxième cas concerne le protêt d'une équipe ayant contesté la décision d'un arbitre d'interrompre une action et de la répéter suite à un remplacement par libéro (tardif). La CCHI a refusé la contestation en précisant que les protêts ne peuvent être acceptés que si l'erreur d'arbitrage influe directement sur le score du match, la situation devant être évaluée avec la plus grande rigueur. Il a été jugé que la décision d'arbitrage contestée était intervenue trop tôt (score de 10:11) pour avoir une influence décisive sur l'issue du set. Par conséquent, les frais de procédure de 1000 francs ont été imputés à l'équipe contestataire suite au refus du protêt.

Charge de travail / points essentiels

La majeure partie des décisions continue d'être discutée et prise par courriel. La CCHI ayant dans une

première phrase publié ses décisions en principe sans motifs avec communication orale des motifs, la charge de travail de la CCHI a été maintenue à un niveau raisonnable. Malheureusement, l'augmentation du nombre de litiges entre les équipes, qui commençait à se profiler vers la fin de 2016, s'est confirmée durant l'année sous revue, obligeant la CCHI à traiter beaucoup plus de cas.

Comme chaque exercice ou presque, les adaptations des règlements ont représenté une partie non négligeable du travail. Durant toute l'année, la CCHI prend note des propositions et des idées de modifications possibles afin de les réunir au printemps de l'année suivante, de les discuter en détail et de remettre au CC pour approbation ou refus des demandes fondées. Cette manière efficace de procéder a fait ses preuves. Nous invitons donc une nouvelle fois les personnes intéressées à déposer leurs demandes suffisamment tôt.

Rétrospective / perspectives

En hausse depuis le dernier trimestre 2016, le nombre de cas à traiter s'est encore accru durant le premier semestre de l'année sous revue. La charge de travail a donc considérablement augmenté. Mais les choses se sont heureusement calmées au deuxième semestre 2017 avec un nombre de cas à traiter plutôt faible. Pour terminer, je souhaite remercier une nouvelle fois tous les membres de la commission pour le travail fourni durant l'année, ainsi que pour leur engagement et le climat de travail



agréable. Comme chaque année, un merci particulier va aux deux représentants du bureau qui, grâce à leur infatigable engagement et à leurs travaux préliminaires, permettent à la CCHI de travailler efficacement. Je suis convaincu que l'ambiance collégiale au sein de la CCHI et les relations positives avec le bureau et le CC pourront être maintenues à l'avenir. Je souhaite aux clubs membres des ligues nationales plein succès pour la saison 2017 et d'un point de vue sportif une bonne fin de saison 2016/2017. Pour le bien de toutes les parties impliquées, je les invite à traiter les éventuels problèmes le plus tôt possible et à se montrer conciliants.

Alain Fischbacher
Président de la CCHI

2.4 Commission de championnat beach (CCHB)

Personnel

En 2017, il n'y a pas eu de changements au niveau du personnel de la Commission de championnat beach (CCHB).

La CCHB se compose comme suit:

- Martin Ruprecht (président)
- Michael Bleiker
- Dirk Decher
- Ruedi Kunz

- Laura Rüegg
- Christian Wandeler
- Hannes Wyder

De Swiss Volley:

- Philippe Saxer
- Tina Schläppi

Rétrospective 2017

- Le nombre de licences de beach continue d'augmenter: de 2290 en 2015 et de 2352 en 2016, il est passé à 2518 en 2017. Parmi les détenteurs, on compte 1475 femmes et 1043 hommes.
- Compétitions internationales; **FIVB Major Series Gstaad**: le tournoi a été très bien organisé et a bénéficié de conditions climatiques estivales. Il est et reste un tournoi très réussi! **FIVB 4 Stars Lucerne**: le tournoi a dû être annulé en raison de difficultés financières de l'organisateur. La réputation de la manifestation en a certainement souffert.
- **A1**: déroulement des tournois quasiment sans problème. La série de tournois a eu lieu à Zurich, Locarno, Genève, Bâle, Olten, Rorschach et Berne. La saison 2017 a été un franc succès. La situation du côté des sponsors pour le Tour 2018 s'annonce compliquée. De nombreux sponsors se retirent.
- **A2**: en 2017, quatre tournois ont eu lieu (Brigue, Ilanz, Laufen et Sursee). Les joueurs ont qualifié ces événements de bons à excellents.



- **A3:** douze tournois féminins et dix tournois masculins ont été organisés en 2017. Les améliorations apportées à la planification ont fait leurs preuves. La plupart des tournois ont attiré beaucoup de participants. Aucun tournoi n'a dû être annulé.
- **JBT:** au total, 166 tournois ont été organisés. Ce nombre est légèrement plus élevé qu'en 2016. La clé de répartition de la Commission de la relève se révèle payante. La plupart des tournois ont attiré beaucoup de participants et se sont bien déroulés. Swiss Beachevent a organisé un superbe JBT-CHS à Rorschach/Tübach. Un grand merci à Michi et à son équipe pour leur engagement!
- **Tour B:** au total, 403 tournois B ont été organisés, soit un peu moins que par le passé (400 tournois en 2016). En 2017, la majorité des tournois ont eu lieu dans les régions suivantes: Argovie, Berne, Suisse centrale, Soleure et Zurich. Amriswil a organisé avec succès le CHS de la catégorie B. Un grand merci!
- **Easy League:** un championnat a eu lieu en Argovie et à Bâle avec 19 équipes au total.

Places de podium suisses lors de tournois internationaux en 2017

CEV Youth	Or	Mara Betschard et
Continental Cup (SLO)		Céline Baumann
CEV Youth	Or	Nathan Broch et
Continental Cup (SLO)		Timon Gysin

U20 EM Volcano (ITA)	Argent	Florian Breer et Yves Haussener
FIVB 3 STAR	Argent	Joana Heidrich et Anouk Vergé-Dépré
The Hague (NED)		
FIVB 5 STAR	Bronze	Nina Betschart et Tanja Hüberli
Porec Major (CRO)		
CEV Masters	Bronze	Nina Betschart et Tanja Hüberli
Baden (AUT)		

Classement mondial des Top Teams

- 8^e rang: Joana Heidrich/Anouk Vergé-Dépré
- 13^e rang: Nina Betschart/Tanja Hüberli
- 26^e rang: Nico Beeler/Marco Krattiger

Perspectives 2018

- FIVB 4 Stars à Lucerne;
- FIVB 5 Stars Swatch Major Series à Gstaad;
- CHM FIVB à Vienne
- CS de beach de la cat. A à Berne (Place fédérale);
- CS de beach de la cat. B à Illanz;
- CS de beach de la cat. JBT à Rorschach/Tübach.

Je remercie tous les membres de la Commission et les représentants du bureau de Swiss Volley pour leur agréable collaboration. Je vous souhaite à tous une belle saison de beach volley.

Martin Ruprecht
Président de la CCHB



2.5 Commission fédérale d'arbitrage (CFA)

En 2017, les membres de la CFA ont été compétents pour les domaines suivants:

- Heinz Tschumi (président)
- Matthias Pfister
- Nadine Hefti
- Laura Rüegg
- Jan Rek
- Christian Nellen
- Christian Wolf
- Evelyne Müller

Séances

En 2017, la CFA a traité les affaires en cours dans le cadre de six réunions de commission. De nombreuses tâches opérationnelles ont par ailleurs été accomplies par e-mail ou par téléphone.

Au printemps 2017, la CFA a réfléchi à l'orientation stratégique de l'arbitrage au sein de Swiss Volley lors d'une réunion à huis clos de deux jours. Le résultat a été résumé dans un document stratégique, lequel constitue à présent une partie de la stratégie globale de Swiss Volley.

Arbitres internationaux

Pour le volleyball indoor, nous disposons actuellement d'un cadre international très solide, composé de six arbitres suisses internationaux. Deux arbitres internationaux liechtensteinois et un arbitre international autrichien ont rejoint le cadre national des arbitres en renfort.

À ce propos, je tiens à féliciter Philippe Enkerli pour sa promotion d'arbitre international candidat à arbitre international.

Les trois arbitres internationaux de volleyball sont régulièrement convoqués pour la Ligue des champions CEV.

En beach volley, nous disposons actuellement de trois arbitres internationaux et d'une arbitre internationale candidate. Tous ont été engagés en 2017 par la FIVB lors de tournois du World Tour et par la CEV lors des tournois européens.

Pour l'avenir, nous avons conclu que nous avons besoin de jeunes arbitres internationaux tant pour le volleyball que pour le beach volley. L'intensification de la promotion des arbitres nationaux pose les bases nécessaires pour trouver des candidates et des candidats approuvés. Malheureusement, aucun cours international correspondant n'est organisé en ce moment.

Observation des arbitres (Christian Wolf)

Pendant la saison passée, la CFA a, dans la mesure de ses possibilités, procédé à des observations des arbitres du cadre national. Pour ce faire, la CFA a pu faire appel à un pool d'observateurs d'arbitres (Referee Delegates, RD). Outre à l'expérience des RD, la CFA a également davantage fait appel aux arbitres internationaux pour l'observation des arbitres. Les RD ont également assumé le rôle de délégués techniques (DT) lors des matches décisifs de finale et de demi-finale des play-off ainsi que lors des matches de finale et de demi-finale de la Swiss Volley Cup. Au cours de la saison 2016–2017, les observations ont concerné 89 matches (en tant que RD et DT). En moyenne, chaque RD (DT) a été sollicité environ sept fois.

Évaluation des candidats arbitres du cadre national (Christian Wolf)

Dans le cadre des tournois de qualification pour le championnat suisse de la relève 2017, les candidats annoncés par les clubs régionaux ont été observés et leur aptitude pour le cadre national a été examinée. Sur la base des prestations présentées, quatre arbitres ont finalement pu être admis comme candidats dans le cadre national. Ces observations des arbitres ont été effectuées par des arbitres internationaux et des RD très expérimentés. De plus, un jeune arbitre allemand avec de l'expérience en Bundesliga a pu intégrer notre cadre national. L'arrivée de cinq nouveaux arbitres au début de la saison 2017/2018 n'a pas permis de compenser les départs au niveau du cadre national; l'effectif du cadre national des arbitres a par conséquent de nouveau légèrement baissé.

Les mesures introduites par la CFA afin d'augmenter le nombre d'arbitres dans le cadre national n'ont plus d'effet. Il faut encourager l'accroissement des effectifs dans le cadre national de manière continue. Il est réjouissant de constater que sur les cinq nouveaux arbitres, deux sont de Suisse romande et deux sont des femmes.

Cours central 2016 pour les arbitres du cadre national (Christian Wolf)

La planification, la préparation et l'exécution du cours central pour les arbitres du cadre national sont au centre des activités du domaine formation et formation continue. Cette manifestation de deux jours, organisée traditionnellement fin août dans les locaux de l'OFSP à Macolin, constitue la préparation théorique pour la saison à venir. Le cours central est obligatoire aussi bien pour les arbitres du cadre national que pour les observateurs des arbitres (RD) de

la CFA. De plus, chaque CRA peut envoyer un participant. Le nombre de régions ayant profité de cette offre a malheureusement été de nouveau très bas en 2017, puisque seuls deux représentants des CRA ont participé à une ou aux deux journées de formation. Il est regrettable que la CRA ne profite pas de cette opportunité à bas coût pour une formation continue personnelle de ses membres.

Un des temps forts du cours central 2017 a été le dimanche après-midi animé par l'entraîneur de l'équipe nationale féminine. Sous le thème «La parole au coach», le très expérimenté Timo Lippuner a transmis des informations intéressantes sur le trio «joueur-coach-arbitre», suivies d'une discussion animée entre les arbitres et le conférencier. La séquence presque traditionnelle avec l'appréciation et la discussion des situations de jeu par l'intermédiaire de divers clips vidéo a également été très intéressante. Lors de la préparation du cours central, la direction du cours a rassemblé et évalué un certain nombre de clips vidéo sur différents domaines. Pendant le cours central à proprement parler, les

groupes ont visionné ces clips vidéo et discuté des situations de jeu. Ces discussions ont permis d'évaluer et de commenter les décisions prises par les arbitres et de rassembler les règles pertinentes et les bases techniques.

La voie empruntée il y a quelques années en matière d'e-learning a également été poursuivie en 2017. Pour préparer le cours central, les arbitres du cadre national et les RD ont de nouveau dû se soumettre à un examen théorique sur la plateforme d'e-learning. Ils ont ensuite pu faire part de leurs questions pendant le cours et en débattre. La préparation individuelle et la formation continue des arbitres du cadre national au moyen de l'e-learning a une nouvelle fois fait ses preuves.

Dans le prolongement du cours central 2017 également, tous les arbitres du cadre national convoqués en LNA durant la saison 2017/2018 ont dû suivre la formation et l'entraînement avec la feuille de match électronique. Après le module de formation e-learning, les candidats ont appliqué leurs acquis lors d'un test en participant à une dictée de feuille de



match. Ce test a permis de s'assurer que les arbitres sont également en mesure de seconder les marqueurs (eScorer) en LNA.

Convocations (Christian Nellen)

Nous avons pu clôturer le championnat 2016/2017 sans incidents importants avec les bureaux de convocation expérimentés pour la LNA (Janusz Grzybek) et la LNB (Michael Wiederkehr). Deux arbitres ont pu être convoqués pour toutes les rencontres de LNA et de LNB, de même que des juges de ligne ont été choisis pour les matches de la Ligue des champions et la finale de la Cornercard Volley Cup. Le cadre des arbitres de la ligue nationale comprend 66 arbitres pour le championnat en cours 2017/2018, soit neuf arbitres de moins que l'année dernière au début du championnat. Il faudra donc une fois de plus des arbitres supplémentaires pour les deux premières ligues.

Pour terminer, je voudrais encore remercier les deux responsables de la LNA et de la LNB. Sans leur immense soutien, l'établissement des convocations ne serait pas possible.

Juges de ligne (Nadine Hefti)

L'année dernière, la CFA a de nouveau convoqué les juges de ligne du groupe spécial pour les matches

officiels internationaux et de la Ligue des champions, ainsi que pour les deux matches de finale de la Coupe. Le système éprouvé en LNA du feed-back effectué par le premier arbitre a été maintenu. La nouveauté de la saison 2017/2018 réside dans la fiche d'évaluation envoyée directement aux régions pour leur permettre de réagir plus rapidement. Les discussions entre les arbitres et les juges de ligne après un match doivent encourager l'estime et l'intégration au sein de l'équipe. Une nouvelle règle concernant les frais et les indemnités pour les juges de ligne de LNA poursuit son développement, étant donné que des points faibles ont été décelés dans les indemnités introduites et que des améliorations doivent être apportées.

Création du secteur Personnel (Matthias Pfister)

Nombre d'arbitres (9 dispensés inclus): 73, dont huit arbitres internationaux.

Cinq nouveaux arbitres ont pu être sélectionnés dans le cadre.

Les groupes se composent comme suit:

Groupe 1: 13 arbitres (dont 2 femmes)

Groupe 2: 14 arbitres (dont 1 femme)

Groupe 3: 28 arbitres (dont 7 femmes)

Groupe 4: 9 arbitres (dont 3 femmes)



L'objectif fixé de 100 arbitres n'est donc pas encore atteint.

Un nouveau talent pour la carrière internationale d'arbitre a été trouvé grâce à la venue d'Yves Kälin. Malheureusement, aucun cours d'arbitre international n'a été proposé l'année dernière. La CFA ne manquera pas d'envoyer Yves Kälin à un cours aussi rapidement que possible. Plusieurs départs du cadre international sont à prévoir dans les années à venir. La CFA s'efforce de compenser ces départs moyennant une promotion ciblée

Nous avons pu poursuivre les entretiens individuels à l'occasion du cours central 2017. Les discussions montrent leurs premiers effets. Concernant la coordination des convocations RD, la base pour la planification de carrière sera à présent établie de manière ciblée. La CFA pourra ainsi répondre de manière plus objective aux demandes ou aux impressions subjectives et les évaluer. L'objectif premier reste de pouvoir donner des feed-back concrets durant le cours central et d'effectuer ensuite les planifications de carrière de manière personnalisée.

Contact entre les régions et la CFA

(Matthias Pfister, Nadine Hefti)

Les réunions des arbitres ont permis une nouvelle fois de visiter plusieurs régions. Chaque région a des possibilités différentes pour favoriser les échanges. Cela donne lieu à des rencontres et à des discussions intéressantes. Nadine, Heinz et Matthias se sont rendus dans les régions. L'objectif pour le cadre national des arbitres a été fixé à 100 arbitres. Par ailleurs, les régions ont été invitées à jouer un rôle de modèle et de motivateur vis-à-vis des futurs arbitres internationaux.

Nous remercions les régions pour leur collaboration constructive et nous réjouissons de nos prochaines rencontres.

Beach volley (Laura Rüegg)

Le passage de flambeau du présidium de Patrizia à Laura au début de l'année s'est déroulé sans accroc et a été un franc succès. En parallèle, il faut souligner le départ difficile de Dominik Zindel de la Commission d'arbitrage du beach volley. Son séjour de plusieurs années au Vietnam en est la cause. La Commission d'arbitrage du beach volley se réserve la possibilité de réévaluer la situation avec Dominik après son retour.

Afin que le cadre des arbitres présente un nombre de membres stable à l'avenir également, un cours pour nouveaux arbitres a été donné par Gianluca

Gigante cette année. Ce cours a permis de détecter trois nouveaux talents, lesquels seront soutenus et intégrés peu à peu au CBT.

La collaboration avec nos voisins allemands, autrichiens et italiens a été sciemment intensifiée, ce qui a permis d'engager des arbitres – olympiques également – de renom sur le CBT. Nous souhaitons poursuivre ces échanges à l'avenir également. En contrepartie, des arbitres suisses ont également été engagés lors de tournois nationaux à l'étranger.

Cette année, nous avons pu tirer un bilan positif du tournoi organisé avec succès pour la dix-huitième fois déjà à Gstaad, ce qui n'aurait pas été possible sans l'aide de nombreux bénévoles. Nous félicitons nos trois arbitres internationaux engagés à Gstaad, y compris durant la finale.

Perspectives

Après l'établissement d'une stratégie par la CFA l'année dernière, la prochaine étape consiste à atteindre les objectifs fixés grâce à une mise en pratique. Les premières mesures ont déjà été prises ou le seront tout prochainement.

Le contact avec les équipes a été intensifié grâce aux échanges qui ont à présent lieu régulièrement avec les coaches de LNA. La première réunion, qui a eu lieu à l'automne dernier, a été captivante et riche d'enseignement pour la CFA et, espérons-le, pour les équipes également.

Nous souhaitons ensuite commencer en LNA à apporter notre soutien aux arbitres avec les nouvelles technologies. Notre objectif est d'introduire le plus rapidement possible les tablettes avec l'application pour les arbitres. Les tablettes offrent aux arbitres la possibilité de vérifier en continu les positions actuelles des deux équipes, grâce à l'accès en temps réel à la feuille de match électronique.

Dans le même temps, nous souhaitons également équiper les arbitres et les marqueurs de casques. La communication peut ainsi être durablement améliorée.

D'autres mesures suivront pour permettre aux arbitres de rester à jour avec les exigences d'une ligue toujours plus professionnelle. Je suis convaincu que toutes ces mesures profiteront à nos équipes et à notre sport par la même occasion.

Remerciements

Je voudrais remercier mes collègues pour leur collaboration constructive tout au long de ma première année de présidence de la CFA. J'adresse un merci particulier à Evelyne Müller du bureau de Swiss Volley pour son aide dans toutes les questions administratives.

Je remercie aussi vivement le CC et la direction de Swiss Volley, qui prêtent toujours une oreille attentive aux intérêts des arbitres.

Je me réjouis de relever les défis qui nous attendent cette année et dans les années à venir.

Heinz Tschumi
Président de la CFA

2.6 Commission de la relève indoor (CRI)

Personel

Outre la nouvelle membre de la CRI Myriam Knutti, Jürg Zbinden et Lara Risch ont été présents lors des réunions en tant que représentants de Swiss Volley. Lara Risch remplace Béatrice Brühlhart, qui a malheureusement quitté la fédération. Depuis cette année, Kids Volley est aussi dûment représenté lors des réunions de la CRI grâce à Jürg Zbinden. Le successeur de Walé Frangi est enfin connu. Philippe Enkerli a été élu président de la CRI en 2017.

En 2017, la CRI se composait comme suit:

- Philippe Enkerli (président)
- Friedrich Beermann
- Matthias Lerch
- Christian Marbach
- Cornel Soica
- Markus Graber
- Myriam Knutti

De Swiss Volley:

- Jürg Zbinden
- Marco Fölmli
- Johannes Nowotny
- Lara Risch

Le championnat suisse de la relève a été restructuré avec le système du Final Four. Tous les matches de la demi-finale et de la finale, toutes catégories confondues, ont désormais lieu sur un seul week-end et à un seul endroit. Viteos NUC s'est assuré les droits d'organisation pour les trois premières années. Après quelques réticences au début de la part de clubs ou d'entraîneurs, le tournoi Final Four a su convaincre quelques sceptiques. Nous continuerons de développer ce nouveau modèle.

La fin 2017 a vu le lancement du nouveau concept de la relève de Swiss Volley. Johannes et Marco réalisent un travail important pour l'avenir de notre sport et c'est avec plaisir que nous leur apporterons notre soutien en tout temps.

Certaines structures de la CRI ont été adaptées à la fin 2017 pour répondre correctement aux nouveaux défis et apporter de la clarté sur la manière de travailler de la CRI. Nous espérons pouvoir continuer à répondre aux exigences grâce à ces changements. Je remercie mes collègues de la Commission pour l'excellente. Un grand merci également à Lara Risch, qui a apporté son soutien à la CRI pour toutes les démarches et qui fournit un immense travail pour les championnats de la relève.

Philippe Enkerli
Membre de la CRI

2.7 Commission de la relève beach (CRB)

La commission se compose comme suit:

- Markus Graber (président)
- Barbara Volpe
- Christine Betschart
- Stefan Gut
- Kurt Brunner
- Philippe Enkerli

De Swiss Volley:

- Philippe Saxer
- Michael Meyenberg
- Tina Schläppi

La saison dernière, plus de 200 tournois ont été organisés dans les catégories M21, M19, M17 et M15, ainsi que douze Masters à différents endroits. Le CSJ a été organisé avec succès à Rorschach/Tübach. En 2018, les CHS juniors auront lieu du 23 au 26 août une nouvelle fois à Rorschach/Trübach. 13% de licences chez les femmes et 10% chez les hommes ont été commandés en plus, ce qui est très réjouissant. Cet été, deux camps de beach volley ont été organisés pour la première fois à Berne pour des joueurs de tous les niveaux âgés entre 12 et 18 ans. Ces camps ont été pris d'assaut.

Au cours de l'année écoulée, la Commission de la relève a traité et mis en œuvre les sujets suivants:

- Reprise de la Coupe/du Masters M21 pour 2018
- indemnité de formation beach volley pour la relève
- adaptations réglementaires
- coaching lors des tournois du JBT (sauf CSJ)
- cours d'aptitude-coaching
- répartition des tournois du JBT
- détermination des organisateurs du CSJ et taille du tableau du CSJ

- augmentation du nombre de camps de beach volley durant l'été
- collaboration avec la Commission de la relève Indoor

Un grand merci aux membres de la CRB et du bureau pour leur travail.

Markus Graber
Président de la CRB

2.8 Commission des entraîneurs Swiss Volley & Groupe spécialisé J+S Volleyball

Activités 2017

Le cours de cadres a été repoussé à 2018 en raison de la clarification des rôles et de la politique des chefs de discipline. Il n'y a donc pas eu de cours de cadres en 2017.

La séance des groupes spécialisés du mois d'août a été principalement consacrée aux nouveaux médias (brochure de beach volley, éventail d'exercices Kids Volley de chez Ingold) et à la planification du module de perfectionnement (MP) pour experts. Aucune information quant à l'avenir du groupe spécialisé n'a pu être donnée à ce moment-là.

En 2017, 323 nouveaux moniteurs de volleyball J+S ont été formés et aucun cours de base n'a dû être annulé. Le nombre de moniteurs actifs et le nombre de participants aux cours de moniteurs ont augmenté par rapport à 2016. Les quatre candidats ayant suivi le cours d'experts en 2017 l'ont tous réussi et ont commencé à travailler dans l'année. Le cours d'entraîneur de la relève n'a quant à lui pas eu lieu.

Le thème MP «La planification dans le sport» et l'introduction de l'outil de planification en ligne (OTP) ont eu beaucoup de succès auprès de la base cette année. Début 2018, tous les moniteurs J+S ayant participé à un MP reçoivent le lien actualisé vers l'OTP.

Alors que Mario Motta est intervenu le premier jour du MP pour experts, une visite du Beachcenter figurait au programme du deuxième jour. Les participants se sont vu remettre les Guidelines et la nouvelle brochure J+S sur le beach volley.

Sport des enfants J+S

Le module de perfectionnement Sport principal et le module Découvrir un sport (cours Kids Volley destinés aux débutants) ont eu lieu. Ces modules ont été donnés par la cheffe de discipline J+S Volleyball en collaboration avec le chef de projet Kids Volley.

Conclusion

La collaboration entre Swiss Volley et J+S concernant la formation des entraîneurs est considérée comme très agréable et précieuse. Sur décision de l'OFSP, la fonction de responsable de formation J+S est intégrée à Swiss Volley à partir de 2018. Le groupe spécialisé J+S a été dissous fin 2017 et la Commission des entraîneurs de Swiss Volley est adaptée à la nouvelle situation.

Nous tenons à remercier tous les membres de la Commission ainsi que tous les experts qui ont participé aux projets de l'année 2017 pour leur agréable et précieuse collaboration.

Nicole Schnyder-Benoit
Cheffe de discipline J+S Volleyball
Anne-Sylvie Monnet
Directrice Volleyball Swiss Volley



3. Rapport annuel

3.1 Annexe au rapport annuel 2017 – Finances

Sommaire

- Rapport de révision T+R, Gümligen
- Bilan au 31 décembre 2017
- Compte d'exploitation 2017 avec comparaison à 2016 et budget 2017
- Flux de trésorerie 2017
- Annexe 2017
 1. Détails du bilan et du compte de résultats
 2. Règles relatives à la présentation des comptes
 3. Immobilisations corporelles
 4. Autres indications
- Rapport de prestations 2017
- Rapport de la commission de gestion

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint au Parlement du volleyball de Swiss Volley, Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, flux de trésorerie, calcul de la variation du capital et annexe) de Swiss Volley pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017. En conformité avec le manuel pour l'établissement des comptes annuels selon les Swiss GAAP FER 21, les indications du rapport de performance ne sont pas soumises à un audit ordinaire de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels en accord avec Swiss GAAP FER 21 incombe au Comité central alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de telle manière que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions et des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée, Swiss Volley. En re-

vanche, les vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que les auditions et les autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie du contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne soient pas conformes aux relations réelles de l'image correspondante à la situation du capital, du financement et des revenus en accord avec Swiss GAAP FER 21 à la loi et aux statuts.

Gümligen, le 6 février 2018

T+R SA

Vincent Studer

Expert-comptable diplômé

Expert-réviseur agréé

Beat Nydegger

*Expert-comptable
diplômé*

*Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable*

Annexes

- Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, flux de trésorerie, calcul de la variation du capital et annexe)

100%

DES BÉNÉFICES DISTRIBUÉS À L'UTILITÉ PUBLIQUE



SOUTIEN NUMÉRO 1 DE L'UTILITÉ PUBLIQUE EN SUISSE ROMANDE.

#AVECLORO

Bilan au 31 décembre 2017

		Détails annexe	Comptes 2017	%	Comptes 2016	%
ACTIFS						
Actifs circulants						
			2'973'375	95.8	3'255'891	94.8
Liquidités		1.1	2'087'350	70.2	2'272'477	69.8
Créances		1.2	338'094	11.4	487'149	15.0
Autres besoins imprévisibles		1.2	94'504		32'000	
Stocks		1.3	2	0.0	2	0.0
Comptes de régularisation de l'actif			453'425	14.3	464'263	10.0
Immobilisations						
			134'396	100.0	54'393	100.0
Immobilisations financières		1.4	1'200	5.2	1'200	3.0
Immobilisations corporelles		2.1	133'196	99.1	53'193	97.8
TOTAL DES ACTIFS			3'107'771	100.0	3'310'284	100.0
PASSIFS						
Engagements à court terme						
		1.5	2'406'008	100.0	2'616'908	100.0
Autres engagements			537'642	22.3	435'922	16.7
Comptes de régularisation du passif			1'868'366	83.3	2'180'986	81.2
Capital de la fédération						
			701'763	100.0	693'376	100.0
Capital libre			693'376	98.8	646'899	93.3
Résultat de l'exercice			8'387	1.2	46'477	6.7
TOTAL DES PASSIFS			3'107'771	100.0	3'310'284	100.0

Compte d'exploitation 2017 / après FER21

Compte de résultats totaux		Détails annexe	Comptes 2017	%	Comptes 2016	%	Budget 2017	%
Montants du secteur public			173'868	2.4	162'197	2.4	120'000	1.9
Montants du secteur privé			1'330'238	18.4	933'735	13.9	894'000	14.0
Recettes de livraisons et services			5'707'776	79.1	5'645'388	83.7	5'360'557	84.1
Revenus d'exploitation		1.6	7'211'883	100.0	6'741'320	100.0	6'374'557	100.0
Cotisations versées et subventions		1.7	-3'584'063	-49.7	-3'316'608	-49.2	-3'106'112	-48.7
Charges de personnel		1.8	-2'587'881	-35.9	-2'380'607	-35.3	-2'432'038	-38.2
Charges matérielles		1.9	-1'009'073	-14.0	-964'094	-14.3	-823'531	-12.9
Amortissements			-31'290	-0.4	-33'723	-0.5	-20'376	-0.3
Frais opérationnels			-7'212'308	-100.0	-6'695'033	-99.3	-6'382'057	-100.1
Résultat d'exploitation			-425	0.0	46'287	0.7	-7'500	-0.1
Produits financiers			12'291	0.2	3'026	0.0	500	0.0
Charges financières			-2'415	0.0	-1'935	0.0	-2'000	0.0
Impôts			-1'064	0.0	-900	0.0	-1'000	0.0
Résultat de l'exercice (avant modification du capital d'organisation)			8'387	0.1	46'477	0.7	-10'000	-0.2
Modification du capital libre			-8'387		-46'477		10'000	
Résultat de l'exercice (après modification du capital d'organisation)			0	0.0	0	0.0	0	0.0

Flux de trésorerie 2017

	2017	2016
Résultat de l'exercice	8'387	46'477
<i>Flux de trésorerie résultant de l'activité commerciale :</i>		
Amortissements immobilisations corporelles	31'290	33'723
Augmentation/réduction provisions	0	0
Bénéfices/pertes comptables résultant de la vente d'actif immobilisé	0	0
Attribution de capital libre aux fonds liés	0	0
Remboursement de fonds liés au capital libre	0	0
Charges financières	2'415	1'935
Produits financiers	-12'291	-3'026
<i>Variation de l'actif circulant net d'exploitation :</i>		
Augmentation/réduction créances	86'551	148'470
Augmentation/réduction stocks	0	0
Augmentation/réduction compte de régularisation de l'actif	10'839	-134'370
Augmentation/réduction engagements financiers à court terme	0	0
Augmentation/réduction autres engagements à court terme	101'720	-65'302
Augmentation/réduction compte de régularisation du passif	-312'621	20'969
Augmentation/réduction provisions	0	0
Revenus nets d'exploitation	-83'710	48'877
Charges financières	-2'415	-1'935
Produits financiers	12'291	3'026
Total flux de trésorerie résultant de l'activité opérationnelle	-73'834	49'967
<i>Flux de trésorerie résultant de l'activité d'investissement</i>		
Investissements dans des immobilisations corporelles	-111'293	-65'139
Augmentation/réduction titres	0	0
Total flux de trésorerie résultant de l'activité d'investissement	-111'293	-65'139
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités	-185'127	-15'171
Liquidités et équivalents de liquidités au début de l'exercice	2'272'477	2'287'648
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités	-185'127	-15'171
Liquidités et équivalents de liquidités en fin d'exercice	2'087'350	2'272'477

Calcul de modification du capital

	2017	2016
Capital de la fédération		
Capital libre		
Portefeuille au 1.1.	693'376	646'899
Résultat annuel	8'387	46'477
Capital libre au 31.12.	701'763	693'376
Total Capital de la fédération (Capital d'organisation)	701'763	693'376

AIDEZ-NOUS À

SOUTENIR LES TALENTS SUISSES!



Photo: Melanie Duchene

«C'est aussi grâce à l'Aide sportive que je peux poursuivre ma carrière dans de bonnes conditions. Un grand merci pour votre don!»

Nina Betschart

- ▶ Envoyez un SMS avec **«Oneteam 10»** au **488** pour faire un don de CHF 10.
- ▶ **Compte pour les dons: 30-40-9**

Nous vous remercions pour votre soutien.



Annexe 2017

1. Détails du bilan et du compte de résultats (revenus d'exploitation)

	2017	%	2016	%
1.1. Liquidités	2'087'350	100.0	2'272'477	100.0
Caisse	6'199	0.3	5'441	0.2
Poste	1'404'450	67.3	1'630'219	71.7
Poste (Compte e-deposito)	10'015	0.5	10'015	0.4
Banque	666'685	31.9	626'801	27.6

	2017	%	2016	%
1.2 Créances	432'598	100.0	519'149	100.0
Débiteurs	388'094	89.7	537'149	103.5
Ducroire	-50'000	-11.6	-50'000	-9.6
Impôt anticipé	4	0.0	0	0.0
Paievements en avance aux fournisseurs	94'500	21.8	32'000	6.2

	2017	%	2016	%
1.3 Stocks	2	100.0	2	100.0
Volleyshop	1	50.0	1	50.0
Arbitres	1	50.0	1	50.0

	2017	%	2016	%
1.4 Immobilisations financières	1'200	100.0	1'200	100.0
Parts sociales de la société coopérative de banque Raiffeisen Kôniz	200	16.7	200	16.7
Parts sociales de la société coopérative IndoorSports	1'000	83.3	1'000	83.3

	2017	%	2016	%
1.5 Autres engagements	537'642	100.0	435'922	100.0
Engagements (créditeurs) généraux	373'102	69.4	277'611	63.7
Dépenses d'arbitrage (compte de passage)	192'560	35.8	158'312	36.3
Avoir TVA du decompte final	-28'020	-5.2	0	0.0

Annexe 2017

1.6 Détails du compte de résultats (revenus d'exploitation)

	Comptes 2017		Comptes 2016		Budget 2017	
		%		%		%
Revenus d'exploitation	7'211'883	100.0	6'741'320	100.0	6'374'557	100.0
Cotisations des membres	2'804'644	38.9	2'759'420	40.9	2'753'000	43.2
Licences	2'622'565	36.4	2'602'365	38.6	2'578'000	40.4
Beach Card	65'400	0.9	63'635	0.9	65'000	1.0
Cotisations annuelles des clubs	116'679	1.6	93'420	1.4	110'000	1.7
Contributions secteur public	173'868	2.4	162'197	2.4	120'000	1.9
Contributions Confédération	50'000	0.7	50'000	0.7	50'000	0.8
J+S fonds cours	64'768	0.9	47'869	0.7	32'000	0.5
J+S promotion de la relève	59'100	0.8	64'328	1.0	38'000	0.6
Contributions secteur de droit privé	1'330'238	18.4	933'735	13.9	894'000	14.0
AOS Formation & Management sport d'élite	85'000	1.2	225'000	3.3	225'000	3.5
AOS relève	435'000	6.0	160'000	2.4	160'000	2.5
AOS Elite	545'000	7.6	235'000	3.5	235'000	3.7
AOS JO	40'000	0.6	60'000	0.9	60'000	0.9
SOA contribution CNP	150'000	2.1	0	0.0	0	0.0
SOA Développement des associations	50'000	0.7	0	0.0	0	0.0
AOS grands événements / Surplus participation	21'015	0.3	257'000	3.8	214'000	3.4
Côtisations CEV/WEVZA	4'223	0.1	-3'265	0.0	0	0.0
Produits publicitaires	2'198'787	30.5	2'127'601	31.6	2'042'055	32.0
Sponsoring	540'137	7.5	529'234	7.9	494'555	7.8
Coop Beach Tour	798'000	11.1	798'000	11.8	798'000	12.5
Coop Beach Tour montant de secours	67'000	0.9	77'000	1.1	77'000	1.2
Sponsoring contre-épreuve	793'650	11.0	723'366	10.7	672'500	10.5
Produits des manifestations	298'329	4.1	342'363	5.1	346'500	5.4
Droits d'inscription, droits de participation	106'842	1.5	114'059	1.7	118'000	1.9
Amendes	39'510	0.5	31'855	0.5	30'000	0.5
Transferts joueurs	59'834	0.8	44'112	0.7	60'000	0.9
Entrées spectateurs	30'509	0.4	35'711	0.5	35'500	0.6
Revenus sur licences et amendes	17'740	0.2	18'230	0.3	18'000	0.3
Revenus publicitaires	40'787	0.6	46'322	0.7	45'000	0.7
Droits de mise en oeuvre	0	0.0	50'000	0.7	30'000	0.5
Autres revenus	3'107	0.0	2'074	0.0	10'000	0.2
Produits formation de base et continue	11'667	0.2	0	0.0	0	0.0
Produits des cours de formation et des camps	11'667	0.2	0	0.0	0	0.0
Divers revenus d'exploitation	394'349	5.5	416'004	6.2	219'002	3.4
Volleyshop	57'964	0.8	57'489	0.9	45'000	0.7
Articles et tenues arbitres	20'903	0.3	187'560	2.8	40'000	0.6
Annonces	18'950	0.3	12'000	0.2	10'500	0.2
Spenden/Gönnerbeiträge	15'550	0.2	0	0.0	0	0.0
location sol de la salle	12'255	0.2	17'760	0.3	10'000	0.2
rendement de refacturation	220'421	3.3	41'963	0.6	0	0.0
Autres produits	48'493	0.7	132'838	2.0	118'502	1.9
Diminutions de recettes/perte sur débiteurs	-185	0.0	-33'607	-0.5	-5'000	-0.08

Annexe 2017

1.7 Détails du compte de résultats (charges sectorielles sport de compétition, relève et de masse)

		Comptes 2017	Comptes 2016	Budget 2017	Comptes 2015	Comptes 2014	Comptes 2013
Beach volley	Sport d'élite	-863'963	-861'331	-800'750	-762'175	-997'543	
	Sport de compétition relève et de masse	-551'784	-496'582	-358'000	-523'678	-411'977	
	Compétitions	-740'478	-732'157	-730'000	-744'307	-728'849	
Beach volley		-2'156'225	-2'090'070	-1'888'750	-2'030'160	-2'138'369	-2'143'388
Indoor Hommes	Sport d'élite	-312'698	-308'069	-267'810	-311'496	-104'251	
	Sport de compétition relève et de masse	-675'358	-540'699	-606'655	-585'743	-311'838	
Indoor Hommes		-988'055	-848'768	-874'465	-897'239	-416'089	-310'553
Indoor Femmes	Sport d'élite	-341'229	-305'175	-302'440	-317'732	-236'526	
	Sport de compétition relève et de masse	-689'310	-625'089	-601'255	-606'719	-531'737	
Indoor Femmes		-1'030'540	-930'264	-903'695	-924'450	-768'263	-582'598
Indoor (femmes+hommes)		-2'018'595	-1'779'032	-1'778'160	-1'821'690	-1'184'351	-893'151
Compétitions Indoor		-603'507	-550'562	-587'533	-560'471	-440'893	-450'000
Total Sport d'élite		-1'517'890	-1'474'576	-1'371'000	-1'391'403	-1'338'320	
Total Sport de compétition relève et de masse		-1'916'452	-1'662'369	-1'565'910	-1'716'140	-1'255'551	
Compétitions (Beachvolley+Indoor)		-1'343'985	-1'282'719	-1'317'533	-1'304'779	-1'169'742	
Total dépenses sportives		-4'778'326	-4'419'664	-4'254'443	-4'412'321	-3'763'613	-3'486'539

Annexe 2017

1.8 Détails du compte de résultats (charges de déplacement, représentations et publicitaires)

1.9 Détails du compte de résultats (charges matérielles)

	Comptes 2017	%	Comptes 2016	%	Budget 2017	%
Charges de personnel	-2'587'881	100.0	-2'380'607	100.0	-2'432'038	100.0
Indemnités des entraîneurs et accompagnants	-1'194'263	46.1	-1'103'056	46.3	-1'148'331	47.2
Salaires bureau Swiss Volley	-875'493	33.8	-818'964	34.4	-839'552	34.5
Frais assurances sociales	-302'606	11.7	-269'689	11.3	-277'455	11.4
Frais organes et commissions	-78'005	3.0	-88'597	3.7	-68'700	2.8
Autres frais du personnel	-137'515	5.3	-100'302	4.2	-98'000	4.0

1.9 Détails du compte de résultats

	Comptes 2017	%	Comptes 2016	%	Budget 2017	%
Charges matérielles	-1'009'073	100.0	-964'094	100.0	-823'531	100.0
Charges de matériel et de prestations de services (Volleyshop et arbitres)	-76'433	7.6	-147'870	15.3	-47'500	5.8
Loyer	-107'627	10.7	-102'763	10.7	-105'000	12.7
Meubles de bureau/machines/IT	-5'713	0.6	-6'594	0.7	-5'000	0.6
Véhicules	-95'171	9.4	-87'636	9.1	-91'000	11.0
Assurances, taxes	-7'278	0.7	-8'473	0.9	-8'900	1.1
Charges d'administration	-99'284	9.8	-102'536	10.6	-99'300	12.1
Charges informatiques	-308'711	30.6	-240'642	25.0	-269'400	32.7
Charges de déplacement, représentations et publicitaires	-233'680	18.7	-180'295	20.4	-146'900	21.0
Réduction récup. Impôt préalable	-75'175	7.4	-87'284	9.1	-50'531	6.1

	Comptes 2017	%	Comptes 2016	%	Budget 2017	%
Détails Charges informatiques	-308'711	100.0	-240'642	100.0	-269'400	100.0
Charges informatiques	-308'711	100.0	-240'642	100.0	-269'400	100.0
Entretien informatique software	-64'014	20.7	-76'107	31.6	-55'000	20.4
Entretien informatique hardware	-12'067	3.9	-14'962	6.2	-15'000	5.6
Banque de données (MyVolley, MyBeach, E-Learning etc.)	-190'236	61.6	-99'765	41.5	-159'400	59.2
Videosharing club / DataVolley / E-Scoring	-17'995	5.8	-22'036	9.2	-17'000	6.3
Internet/Transmissions données/Hébergement serveur	-24'399	7.9	-27'772	11.5	-23'000	8.5

Annexe 2017

2. Récapitulation des principes de présentation des comptes

Principes généraux de présentation des comptes

La présentation des comptes a été effectuée conformément aux recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss Sport GAAP FER 21 de Swiss Olympic Association. Celles-ci se fondent en règle générale sur les dispositions légales du droit des sociétés anonymes. En dérogation à l'admissibilité légale de réserves latentes, les positions de bilan ont été utilisées conformément aux valeurs maximales selon le droit des sociétés anonymes pour l'établissement des comptes annuels. Les comptes annuels ont été établis de sorte que la situation financière et les résultats de Swiss Volley puissent être évalués de façon fiable.

Périmètre de consolidation

Swiss Volley n'a pas de sociétés filiales ni d'institutions partenaires placées sous une direction unique par une majorité de voix ou de toute autre manière.

Conversion des monnaies étrangères

Aucune monnaie étrangère à l'échéance du bilan.

Liquidités

Les liquidités comprennent le fonds de caisse, les chèques à encaisser directement ainsi que les avoirs en comptes postaux et bancaires.

Créances

Les créances ont été évaluées à leur valeur nominale, sous déduction des correctifs de valeurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles ont été inscrites au bilan au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés. Les dépenses engagées pour les réparations et l'entretien ont été directement imputées au compte de résultat.

Les amortissements ont été calculés sur la base de l'ordonnance sur les amortissements du canton de Berne:

Hardware informatique	durée d'utilisation 3–5 ans
Mobilier et équipements	durée d'utilisation 10 ans
Véhicules	durée d'utilisation 10 ans

Le seuil de comptabilisation s'élève à CHF 3000.

Immobilisations financières

Les actifs financiers sont évalués au coût.

Provisions

Les provisions ont été inscrites au bilan lorsqu'un engagement actuel, résultant d'un événement se situant dans le passé, est survenu, dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais estimables.

Impôts

Swiss Volley a été assujetti à l'impôt du canton de Berne au 1.1.2003, en qualité de personne morale.

Berne, le 31 décembre 2017

Annexe 2017

3. Immobilisations corporelles

Coûts d'acquisition	Installations sportives	Mobilier de bureau	TI/Machines de bureau	Véhicules	Total immob. corp. mobiles
Inventaire au 31 décembre 2016	11'375	54'324	90'044	11'898	167'641
Investissements	0	3'883	107'410	0	111'293
Désinvestissements	0	0	-76'929	0	-76'930
Inventaire au 31 décembre 2017	11'375	58'207	120'524	11'898	202'004

Amortissements cumulés	Installations sportives	Mobilier de bureau	TI/Machines de bureau	Véhicules	Total immob. corp. mobiles
Inventaire au 31 décembre 2016	5'499	17'501	79'550	11'897	114'448
Charges d'amortissement	1'375	5'809	24'107	0	31'290
Correction amortissement cumulé	0	0	-76'929	0	-76'930
Inventaire au 31 décembre 2017	6'874	23'310	26'728	11'897	68'808

Valeur comptable nette	Installations sportives	Mobilier de bureau	TI/Machines de bureau	Véhicules	Total immob. corp. mobiles
Au 31 décembre 2016	5'876	36'823	10'494	1	53'193
Au 31 décembre 2017	4'501	34'897	93'797	1	133'196

Valeur d'assurance incendie au 31.12.2017	500'000.00
--	-------------------

4. Autres indications

	Rechnung 2017	Rechnung 2016
Nombre de collaborateurs (temps plein en moyenne annuelle)	< 50	<50
Cautionnements	aucun	aucun
Engagements de garantie	aucun	aucun
Constitution de gages en faveur de tiers	aucun	aucun
Restriction de propriété pour engagements propres	aucun	aucun
Engagements de leasing	Fr. 160'090	Fr. 57'053
Contrats locatifs à long terme avec plus de 12 mois restants		
Contrats de location jusqu'au 31.12.2020; Loyer annuel CHF 47'000		
Contrat de location jusqu'au 31.10.2026; Loyer annuel CHF 83'000		
Engagements vis-à-vis d'institutions de prévoyance	Keine	Keine
Il s'agit d'un pla de prévoyance chez Swiss Life AG. Il n'y a pas de sur ou sous-couverture.		
Les frais de prévoyance dans les frais du personnel sont de:	Fr. 98'805	Fr. 95'490
Montant total des indemnités à:		
Comité Central	Fr. 18'105	Fr. 16'294
Direction (neu inkl. Junior-GL)	Fr. 626'121	Fr. 616'628

Rapport de prestations 2016

But / Organisation de la Fédération

Extrait du plan directeur:

Swiss Volley est l'organe faîtière suisse pour le volleyball. L'objectif principal de Swiss Volley est la propagation et la promotion du volleyball dans le sport de masse et le sport d'élite, ainsi que la progression de son importance dans le public. La position de deuxième fédération suisse de sport d'équipe doit être confirmée. Swiss Volley entend en même temps être organisateur, prestataire de services et défenseur des intérêts de ses membres. Swiss Volley promeut en particulier des produits «vendables» et/ou

avantageux pour sa base. Swiss Volley est positivement orienté face aux nouvelles tendances et aux nouveaux développements dans le volleyball. La Fédération s'engage au niveau national et international en faveur de concepts et de formes de jeu innovants. Swiss Volley s'engage pour une éthique sportive, pour le fair-play, et lutte contre l'utilisation de moyens dopants. Swiss Volley prend position par rapport aux questions et problèmes de société, politiques et économiques qui ont une influence directe sur l'activité de la Fédération et l'exercice ou le développement du volleyball.

Organes dirigeants de la Fédération, Comité central

Nom	Prénom	Fonction	Mandat	Taux d'occupation
Willi	Nora	Présidente	– 31.12.2018	–
Hominal	Bernard	Vice-président	– 31.12.2018	–
Addiechi	Federico	Membre	– 31.12.2018	–
Cantieni	Roman	Membre	– 31.12.2018	–
Frey	Deborah	Membre	– 31.12.2018	–
Joos	Dominik	Membre	– 31.12.2018	–
Stückelberger	Balz	Membre	– 31.12.2018	–

Responsables au sein de la direction

Nom	Prénom	Fonction	Entrée	Taux d'occupation
Augsburger	Werner	Directeur	01.04.2012	100%
Deubelbeiss	Martin	Directeur des finances	01.06.2013	100%
Monnet	Anne-Sylvie	Directrice sportive	01.11.2003	100%
Raffaelli	Alessandro	Directeur Compétitions	26.09.2012	100%
Saxer	Philippe	Directeur sportif	01.06.2006	100%

Collaboratrices et Collaborateurs de Swiss Volley

Nom	Prénom	Fonction	Entrée	Taux d'occupation
Balduzzi	Luca	Administration	01.11.2017	60%
Cancar	Jozo	Apprenti	01.08.2017	70%
Fölmli	Marco	Responsable jeune	01.05.2014	50%
Gasner	Martina	Administration	01.07.2016	30%
Hagenbuch	Niklaus	Stagiaire	01.09.2017	100%
Meyenberg	Michael	Responsable jeune	01.08.2015	100%
Müller-Maurer	Evelyne	Administration	01.06.2000	30%
Napoletano	Giuseppe	Distribution	01.08.2017	50%
Nowotny	Johannes	Responsable jeune	01.05.2014	80%
Nydegger	Joël	Administration	01.10.2013	100%
Personeni	Jonas	Administration	01.04.2016	100%
Risch	Lara	Administration	01.04.2017	100%
Schläppi	Tina	Administration	01.04.2016	100%
Spychiger	Karin	Administration	01.03.2006	40%
Théodoloz	Noémie	Administration	01.06.2014	100%
Weyeneth	Sandro	Apprenti	01.08.2017	75%
Zbinden	Jürg	Kids Volley	01.10.2012	20%

Entraîneur Swiss Volley

Nom	Prénom	Fonction	Entrée	Taux d'occupation
Aime	Emanuele	Scout M	dés 2017	Jours d'activités
Andrey	Pascal	Entraîneur	dés 2016	Jours d'activités
Balsamo	Dario	Entraîneur	dés 2015	Jours d'activités
Beck	Sebastian	Entraîneur	01.03.2006	100%
Beeler	Marco	Entraîneur	dés 2015	Jours d'activités
Bitter	Konstantin	Entraîneur	dés 2006	Jours d'activités
Dieckmann	Christoph	Entraîneur	01.11.2012	65%
Egger	Markus	Entraîneur	01.01.2015	100%
Enkerli	Philippe	Entraîneur	dés 2016	Jours d'activités
Fölmli	Marco	Entraîneur	dés 2014	50%
Gloor	Harald	Scout F	dés 2017	Jours d'activités
Karl	Florian	Entraîneur	01.01.2014	100%
Lerch	Matthias	Entraîneur	dés 2014	Jours d'activités
Lippuner	Timo	Entraîneur	dés 2014	50%
Motta	Mario	Entraîneur	dés 2017	Jours d'activités
Nowotny	Johannes	Entraîneur	dés 2011	20%
Pezzoli	Luigi	Entraîneur	dés 2017	Jours d'activités
Pauli	Mélanie	Entraîneur	dés 2011	Jours d'activités
Reinmann	Philipp	Entraîneur	dés 2016	Jours d'activités
Romeo	Tommaso	Physiothérapeute M	dés 2017	Jours d'activités
Schreier	Jürgen	Entraîneur	dés 2014	Jours d'activités
Strohm	Frieder	Scout F	dés 2015	50%
Suter	Michael	Entraîneur	dés 2013	100%
Zürcher	Bruno	Entraîneur	dés 2013	Jours d'activités

Organe de révision

Reprise du mandat 1.1.2003 – élu jusqu'au 31.12.2019
T&R AG, Gümligen
Beat Nydegger, expert-comptable dipl.

Commission de gestion

Nom	Prénom	Fonction	Durée du mandat
Schmutz	Stefan	Président	– 31.12.2018
Racine	Marc-André	Membre	– 31.12.2018
Thommen	Stefan	Membre	– 31.12.2018

3.2 Rapport de la commission de gestion de Swiss Volley

à l'attention du Parlement 2018

Conformément au mandat qui nous est octroyé, la commission de gestion a examiné de manière critique le développement de l'activité de Swiss Volley en 2016. Nous avons exécuté notre mandat de manière indépendante, conformément aux dispositions statutaires et au règlement de la commission de gestion.

La commission de gestion s'est réunie à l'occasion de deux séances au bureau à Berne. Celles-ci ont toutes eu lieu en la présence de Monsieur Bernard Hominal qui représentait le Comité Central. Le contrôle et l'appréciation des rapports financiers présentés ont été les thèmes centraux de ces séances. La commission de gestion a en outre reçu régulièrement des informations concernant l'activité de la Fédération.

Sur la base des contrôles effectués, nous établissons à l'attention du Parlement le rapport suivant:

- Les comptes annuels 2017 sont clôturés avec un bénéfice de CHF 8387.–. Une perte de CHF 10'000.– avait été budgétée. Grâce à ce bénéfice, le capital de la fédération s'élève à CHF 701'763.– au 31 décembre 2017.
- Dans la mesure où des différences importantes par rapport au budget ont été enregistrées pour certains postes, elles ont été rapidement identifiées par le bureau et le Comité central sur la base des projections courantes. Les principaux écarts ont été exposés à la commission de gestion de manière transparente lors des séances et justifiés dans le détail.
- La clôture des comptes de l'exercice 2017 a été contrôlée par un organe de révision externe. Dans son rapport du 6 février 2018, T+R SA atteste que lors de son contrôle, elle n'a pas rencontré d'élément lui permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi, aux statuts et aux prescriptions applicables en matière d'établissement des comptes.
- La décision prise il y a plusieurs années par le Parlement du Volleyball concernant l'aspiration à un capital cible de CHF 1'000'000.– est toujours en vigueur. Le bénéfice annuel a rapproché le capital de ce but. Au vu de la situation financière très solide de Swiss Volley, du point de vue de la commission de gestion, il n'est pas nécessaire de renforcer davantage la base de capital. Nous recommandons par conséquent une nouvelle fois de soumettre l'objectif visé en matière de capital propre à examen.

- En consultant les procès-verbaux des séances du Comité central, la commission de gestion a pu obtenir des informations concernant les autres activités de la Fédération. Le bureau de Swiss Volley nous a continuellement informés et consultés concernant les activités à portée considérable.
- À la demande de la commission de gestion, le projet Volley IT est suivi par une équipe de surveillance de projets spécialisée. Dans son rapport du 22 novembre 2017, l'équipe chargée de la surveillance du projet a qualifié l'avancement de celui-ci d'acceptable d'un point de vue tant des finances que des délais.
- Tous les renseignements exigés par la commission de gestion concernant la marche ordinaire des affaires ou certaines affaires en particulier ont été fournis de manière compétente par le Comité central et la direction.
- Dans le cadre de notre activité, nous n'avons pas rencontré d'élément nécessitant des vérifications complètes au sens de l'art. 9, al. 3 du règlement de la commission de gestion.

Nous sommes donc d'avis que l'activité de la Fédération s'est développée de manière correcte dans le cadre des statuts, des règlements et des décisions des organes compétents. Nous recommandons au Parlement d'approuver les comptes annuels 2017.

Pour conclure, je remercie le représentant du Comité Central, Monsieur Bernhard Hominal, ainsi que la direction de Swiss Volley, Werner Augsburg et Martin Deubelbeiss, pour le travail effectué avec soin et les explications compétentes fournies lors de nos séances.

Thoune, le 19 mars 2018

Pour la commission de gestion



Stefan Schmutz, président

4. Annexe des statistiques

4.1 Licences/Clubs dès 1969

Saison Saison	Lizenzen Licences	Vereine Clubs	Passivmitglieder- Membres passifs	Erhöhung Augmentation	Vereine Clubs
1969/70	1'803	81			
1970/71	2'717	129		50.69%	59.26%
1971/72	3'780	155		39.12%	20.16%
1972/73	5'374	228		42.17%	47.10%
1973/74	6'935	316		29.05%	38.60%
1974/75	9'313	372		34.29%	17.72%
1975/76	11'388	449		22.28%	20.70%
1976/77	13'102	510		15.05%	13.59%
1977/78	14'921	572		13.88%	12.16%
1978/79	16'800	628		12.59%	9.79%
1979/80	18'537	651		10.34%	3.66%
1980/81	20'369	671		9.88%	3.07%
1981/82	21'954	706		7.78%	5.22%
1982/83	23'217	728		5.75%	3.12%
1983/84	24'155	733		4.04%	0.69%
1984/85	25'793	750		6.78%	2.32%
1985/86	26'614	762		3.18%	1.60%
1986/87	27'678	781		4.00%	2.49%
1987/88	27'893	785		0.78%	0.51%
1988/89	28'640	784		2.68%	-0.13%
1989/90	35'438	778		23.74%	-0.77%
1990/91	36'871	752	13'784	42.94%	-3.34%
1991/92	37'967	774	13'390	1.39%	2.93%
1992/93	38'609	766	14'132	2.69%	-1.03%
1993/94	39'713	761	15'232	4.18%	-0.65%
1994/95	40'582	766	14'920	1.01%	0.66%
1995/96	39'925	770	15'610	0.06%	0.52%
1996/97	44'418	769	15'200	7.35%	-0.13%
1997/98	45'543	767	15'268	2.00%	-0.26%
1998/99	44'559	754	15'310	-1.55%	-1.69%
1999/00	39'738	687	15'400	-7.90%	-8.89%
2000/01	41'726	661	15'500	3.79%	-3.78%
2001/02	30'855	652	15'300	-19.35%	-1.36%
2002/03	29'203	645	15'000	-4.23%	-1.07%
2003/04	30'025	656	15'000	1.86%	1.71%
2004/05	31'623	660	15'000	3.55%	0.61%
2005/06	34'485	611	15'000	6.14%	-7.42%
2006/07	35'201	660	15'000	1.45%	8.02%
2007/08	35'422	569	15'000	0.44%	-13.79%
2008/09	34'906	568	15'000	-1.02%	-0.18%
2009/10	35'075	543	15'000	0.34%	-4.40%
2010/11	34'711	544	15'000	-0.73%	0.18%
2011/12	34'866	523	15'000	0.31%	-3.86%
2012/13	35'641	522	15'000	1.55%	-0.19%
2013/14	35'371	510	15'000	-0.53%	-2.30%
2014/15	35'199	503	15'000	-0.34%	-1.37%
2015/16	38'259	499	15'000	6.10%	-0.80%
2016/17	41'959	485	15'000	6.95%	-2.81%
2017/18	44'056	480	15'000	3.68%	-1.03%



4.2 Développement du nombre des licences

SV Region/Région	1999/00	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018
Genf/Genève	1'796	1'686	782	680	699	700	851	1'004	962	1'003	1'031	1'025	969	1'049	1'015	986	1'068	1'146	1'292
Waadt/Vaud	2'561	2'787	2'241	2'037	2'049	2'058	2'231	2'188	2'138	2'233	2'294	2'212	2'245	2'130	2'114	2'013	2'022	2'056	2'122
Wallis/Valais	1'334	1'435	1'045	1'007	1'092	1'146	1'147	1'384	1'510	1'490	1'501	1'515	1'462	1'425	1'417	1'330	1'255	1'147	1'153
Neuenburg/Neuchâtel	1'459	1'567	825	774	766	791	819	872	928	912	910	884	863	964	932	926	858	867	866
Jura-Seeland	1'246	1'366	1'069	894	852	842	812	823	1'194	1'284	1'267	1'116	1'100	1'146	1'136	1'182	1'175	1'317	1'298
Fribourg/Fribourg	2'330	2'476	1'902	1'997	1'862	1'951	2'130	2'173	2'177	1'625	2'114	2'120	2'045	1'973	1'866	1'818	1'819	1'847	1'823
Bern/Berne	4'798	4'717	3'755	3'687	3'696	3'416	3'288	3'328	3'397	3'353	3'167	3'260	3'281	3'304	3'063	2'983	3'034	3'119	3'162
Solothurn/Soleure	2'138	2'131	1'876	1'834	1'961	1'995	2'033	2'113	2'113	2'015	1'945	1'787	1'653	1'446	1'506	1'419	1'419	1'436	1'440
Basel/Bâle	3'256	3'398	2'612	2'544	2'612	2'517	2'745	2'644	2'591	2'722	2'642	2'449	2'381	2'260	2'220	2'221	2'176	2'307	2'386
Aargau/Argovie	4'515	5'038	3'479	3'153	3'227	3'103	3'529	3'482	3'293	3'255	3'183	3'180	3'107	3'212	3'356	3'322	3'384	3'341	3'341
Innerschweiz/Suisse centrale	4'883	5'199	3'854	3'549	3'684	3'667	4'075	4'087	4'125	4'106	4'157	4'150	4'043	4'056	3'979	3'757	3'769	3'787	3'884
Zürich	3'098	3'168	2'628	2'431	2'657	2'628	2'618	2'815	2'828	2'803	2'739	2'661	2'562	2'542	2'493	2'512	2'464	2'628	2'660
RVNO	3'278	3'636	2'628	2'544	2'498	2'422	2'767	2'721	2'886	2'830	2'908	2'913	2'682	2'683	2'741	2'752	2'679	2'705	2'814
GSGL	2'242	2'201	1'607	1'588	1'635	1'567	1'572	1'580	1'548	1'546	1'509	1'519	1'402	1'355	1'339	1'222	1'145	1'162	1'197
Tessin/Ticino	804	921	552	584	735	782	1'067	1'232	1'253	1'190	1'179	1'080	1'056	1'007	924	953	812	834	847
Beachlizenzen/ licences beach						2'038	2'801	2'755	2'479	2'539	2'529	2'494	2'185	2'107	2'226	2'234	2'290	2'357	2'518
Beachvolley Easy League												346	678	476	347	320	258	209	147
Open Beachvolley League																	623	649	603
Indoor Easy League													1'152	2'506	2'697	3'249	3'297	3'977	3'981
Indoor Schreibern / licences de marqueurs																	2'712	5'068	6'522
Total	39'738	41'726	30'855	29'203	30'025	31'623	34'485	35'201	35'422	34'906	35'075	34'711	34'866	35'641	35'371	35'199	38'259	41'959	44'056

4.3 Sortes de licences par région/Distribution des votes

SV Region SV Région	Stimmen/ Voix	Beach	DN	DR	J	U15 M15	U13 M13	KV	NL LN	RL LR	PL LP	Schiri Arbitre	Trainer T Entrain.	Trainer TA Entrain.	Trainer TB Entrain.	Trainer TC Entrain.	Total Total
Tessin / Ticino	1		10	11	175	149	40	0	83	311	0	28	20	8	6	6	847
Neuenburg / Neuchâtel	1		2	17	148	68	97	50	84	310	1	62	10	7	6	4	866
Wallis / Valais	1		9	26	298	108	166	8	42	397	0	67	14	5	4	9	1'153
GSGL	1		20	41	215	32	70	58	85	562	0	81	10	13	7	3	1'197
Genf / Genève	1		25	13	364	143	203	61	83	282	0	59	41	6	7	5	1'292
Jura-Seeland	2		4	7	157	75	85	154	51	681	1	52	19	6	2	4	1'298
Solothurn / Soleure	2		2	4	270	97	53	0	45	846	0	101	16	0	3	3	1'440
Freiburg / Fribourg	2		16	6	425	67	103	35	69	967	1	85	30	4	6	9	1'823
Waadt / Vaud	2		1	15	528	46	47	10	121	1'114	1	199	20	8	5	7	2'122
Basel / Bâle	2		6	23	367	213	161	145	96	1'201	4	134	15	7	5	9	2'386
Zürich	3		10	17	549	173	85	89	118	1'438	1	126	23	12	6	13	2'660
RVNO	3		20	46	688	104	182	51	152	1'349	3	148	30	13	12	16	2'814
Bern / Berne	3		20	24	570	157	140	63	202	1'709	3	171	69	7	6	21	3'162
Aargau / Argovie	3		10	47	785	208	210	109	122	1'610	3	137	59	8	10	23	3'341
Innerschweiz / Suisse centrale	3		26	29	908	476	322	152	132	1'557	3	175	60	7	12	25	3'884
Beachlicenzen / licences beach		2'518															2'518
Beachvolley Easy League		147															147
Open Beachvolley League		603															603
Indoor Easy League																	
Indoor Schreiberlicenzen / licences de marqueurs																	3'981
																	6'522
Total	30	3'268	181	326	6'447	2'116	1'964	985	1'485	14'334	21	1'625	436	111	97	157	44'056

Neue Stimmverteilung ab 01.01.2018 aufgrund der Lizenzzahlen Saison 16/17

Nouvelle répartition des voix dès le 01 janvier 2018 sur la base du nombre de licences de la saison 16/17

4.4 Licences par région et sexe/Sortes de licences

Lizenzart Sortes de licences	Frauen Femmes	Männer Hommes	Total Total
Doppellizenz/licences double DN	124	57	181
Doppellizenz/licences double DR	244	82	326
Junioren/juniors J	5'671	776	6'447
U15 / M15	1'792	324	2'116
U13 / M13	1'547	417	1'964
KidsVolley	660	325	985
Nationalliga NL/ligue nationale LN	739	746	1'485
Regionalliga RL/ligue régionale LR	9'990	4'344	14'334
Pendler PL / licences pendulaires	13	8	21
Schreiberlizenz SL/ licences de marqueurs	4'960	1'562	6'522
Schiedsrichter SR/arbitres	917	708	1'625
Trainer T / entraîneur T	193	243	436
Trainer TA / entraîneurs TA	13	98	111
Trainer TB / entraîneurs TB	31	66	97
Trainer TC / entraîneurs TC	54	103	157
Beachlizenzen / licences beach	1'474	1'044	2'518
Beach Volley Easy League			147
Open Beachvolley League			603
Indoor Easy League			3'981
Total	28'422	10'903	44'056

SV Region SV Région	Frauen Femmes	Männer Hommes	Lizenzen Licences
Genf/Genève	902	390	1'292
Waadt/Vaud	1331	791	2'122
Wallis/Valais	955	198	1'153
Neuenburg/Neuchâtel	597	269	866
Jura-Seeland	935	363	1'298
Freiburg/Fribourg	1418	405	1'823
Bern/Berne	2306	856	3'162
Solothurn/Soleure	1162	278	1'440
Basel/Bâle	1725	661	2'386
Aargau/Argovie	2499	842	3'341
Innerschweiz/Suisse centrale	2974	910	3'884
Zürich	1767	893	2'660
RVNO	1888	926	2'814
GSGL	805	392	1'197
Tessin/Ticino	724	123	847
Beachlizenzen/licences beach	1'474	1'044	2'518
Beach Volley Easy League			147
Open Beachvolley League			603
Indoor Easy League			3'981
Indoor Schreiberlizenzen / licences de marqueurs	4'960	1'562	6'522
Total	28'422	10'903	44'056

4.5 Répartition des classes d'âge

	Alter âge	Frauen femmes	Absolut Männer hommes	Total	Frauen femmes	% Männer hommes	Total
U10	5 - 9	537	300	837	2.4%	3.6%	2.8%
U11	10	496	175	671	2.3%	2.1%	2.2%
U13	11 - 12	1'737	425	2'162	7.9%	5.1%	7.1%
U15	13 - 14	2'616	378	2'994	11.9%	4.6%	9.9%
U17	15 - 16	2'778	431	3'209	12.6%	5.2%	10.6%
U19	17 - 18	2'538	420	2'958	11.5%	5.1%	9.8%
U23	19 - 22	3'524	974	4'498	16.0%	11.7%	14.9%
	23 - 29	3'920	1'491	5'411	17.8%	18.0%	17.9%
	30 - 39	2'400	1'722	4'122	10.9%	20.8%	13.6%
	40 - 49	994	1'171	2'165	4.5%	14.1%	7.1%
	50 - 59	397	649	1'046	1.8%	7.8%	3.5%
	> 60	51	161	212	0.2%	1.9%	0.7%
Total		21'988	8'297	30'285	100.0%	100.0%	100.0%
Anteil / Part		72.6%	27.4%	100.0%			

ohne Schreiberlizenzen, Beachvolley, Open und Easy Leagues
sans licences de marqueurs, beachvolley, Open et Easy Leagues

Nous remercions nos sponsors



la Mobilière

BLS • Schulthess Klinik | Concordia • DAKINE • k-sales • Mikasa • NIKE • Swatch

Swiss Volley, Schwarzenburgstrasse 47, Postfach 318, CH-3000 Bern 14
T +41 31 303 37 50 **F** +41 31 303 37 77 **E** info@volleyball.ch **W** volleyball.ch